



Procès-verbal de la Conférence annuelle 2023

Samedi, 1 avril 2023, 10h15 – 15h00

Kirchgemeindehaus Markus, Tellstrasse 35, Berne (grande salle 1er étage)

Animation des débats : Mustafa Atici

Une soixantaine de membres sont présents

Procès-verbal : Annelise Erismann

1. Salutations et discours de Mustafa Atici, président du PS Migrant-e-s Suisse

La secrétaire du PS Migrant-e-s Suisse, Lara Eigenmann, ouvre la conférence annuelle à 10h20 et attire l'attention sur des détails logistiques de la conférence annuelle (canaux de traduction, pause de midi, etc.). Le président du PS Migrant-e-s Suisse, le Conseiller national Mustafa Atici, prononce ensuite son discours d'ouverture.

La vice-présidente du PS Migrant-e-s Suisse, Helena de Freitas, prend congé avec un bref discours. Les membres du comité directeur Arber Bullakaj et Rupan Sivaganesan, qui ne se représentent non plus pour un nouveau mandat, sont remerciés en leur absence.

2. Ouverture de la conférence

a) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

b) Confirmation du bureau électoral

Le bureau électoral (Sara Boccafogli, membre du comité du PS Migrant-e-s du Canton de Berne, et David Klingenberg) est confirmé.

c) Approbation du règlement d'organisation et du règlement électoral

Le règlement d'organisation et le règlement électoral sont approuvés.

d) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2022 est approuvé.

3. Modification du règlement et élections

a) Modification du règlement : discussion des propositions et adoption

Proposition 1 est présentée par Isi Fink, membre du CD : Isi propose la modification suivante du règlement : introduction d'un quota de genre pour garantir une représentation paritaire dans les organes du PS Migrant-e-s (40/60). Cette règle sert

d'instrument de promotion des femmes dans tous les organes du PS Migrant-e-s, mais peut en même temps être dépassée par une majorité des deux tiers.

Peter, membre du CD, recommande de rejeter cette proposition. D'autres critères de diversité déjà inscrits dans le règlement (régions linguistiques, origine géographique, etc.) sont tout aussi importants. Si nous privilégions le quota de genre par rapport aux autres critères de diversité, cela peut donner des résultats indésirables. Il n'est donc pas judicieux d'annuler les droits de l'assemblée générale de procéder à une élection à la majorité.

Demands de parole (pas dans cet ordre) :

Grazia et Apiyo demandent de rejeter la proposition. L'expérience des candidat-e-s et leur adéquation avec la vision du PS Migrant-e-s devraient compter en premier lieu pour la décision d'élection, et non un quota. Nous ne sommes pas assez nombreux pour cela. Sans quotas, nous avons plutôt la possibilité d'élire des candidat-e-s ayant un poids politique. Il faut garantir que nous signalons aussi à l'intérieur que chaque travail compte pour la construction du PS Migrant-e-s et que nous assurons/renforçons d'abord notre existence au sein du PS afin d'élargir notre projet politique. La priorité devrait être de définir des objectifs réalisables et d'utiliser nos ressources en conséquence.

Thomas, Urim, Emmanuel Deonna, Mohamed, Isi: Bien que controversée, nous pensons qu'il est important de soutenir cette proposition. Elle signale à l'extérieur que le PS Migrant-e-s donne la priorité aussi à l'égalité des sexes. Il s'agit de poser des jalons pour l'avenir du PS Migrant-e-s (il ne s'agit donc pas des candidatures actuelles). Cela ne signifie pas que nous ne sommes pas suffisamment sensibilisés aux autres critères de diversité. Au contraire de ce qui a été affirmé, cela pourrait même élargir notre champ d'action. Enfin, il en va aussi de notre légitimité lorsque nous prétendons protéger les droits politiques des migrants : nous devons donc commencer en interne.

Décision : adoption de la modification du règlement (25 voix pour, 10 voix contre et 3 abstentions).

Proposition 2 : il s'agit d'une proposition du CD, mais il y a deux avis divergents au sein du CD : Isi pour « l'accueil » des délégué-e-s de section nommé-e-s, Peter pour la « confirmation » des délégué-e-s par la conférence annuelle comme jusqu'à présent. Interventions de Najat, Mustafa, Emmanuel et Franco.

Décision : La proposition du CD est rejetée (15 voix contre, 14 voix pour et 10 abstentions).

Proposition 3 : correction dans l'art. 6 : le terme « comité directeur » (du PS Suisse) est remplacé par « conseil de parti ». Est acceptée à l'unanimité
Grazia : un changement cosmétique, pourquoi fait-il ce changement matière de votation ?

Proposition 4 : liée à la proposition 2, elle est également rejetée.

b) Confirmation des nominations pour les délégué-e-s à la Conférence des délégué-e-s du PS Migrant-e-s Suisse, période de mandat 2023–2024

L'assemblée générale confirme les délégué-e-s à la conférence des délégué-e-s du PS Migrant-e-s Suisse comme suit :

Section	membres 2023	Nombre de délégué-e-s	Les nominations confirmées
SP Migrant:innen Kanton Zürich	394	4	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
SP Migrant:innen Kanton Bern	216	4	Halua Pinto de Magalhaes Rojda Candan Leyla Güzel Sara Boccafogli
SP Migrant:innen Aargau	133	3	Mehmet Dogan Mehmet Isik Mehmet Oruclar
PS Migrant-e-s vaudoises	115	3	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
SP Migrant:innen Kanton Luzern, OW, NW	105	3	Shahid Safiullah Ichraf Nasri Kairat Birimkulov
SP Migrant:innen Kanton St. Gallen, AI, AR	93	3	Era Shemsedini Igor Bezinarevic Tughan Telatar
PS Migrant-e-s genevoises	89	3	Melete Solomon-Kuflom Dalya Mitri Davidshofer
SP Migrant:innen Kanton Basel-Stadt	71	2	Seline Brodmann-Aves Urim Deva
SP Migrant:innen Kanton Solothurn	67	2	Sutha Ganapathipillai Farah Rummy
PS Migrant-e-s fribourgeoises	45	2	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
SP Migrant:innen Thurgau	44	2	Franco Bucca Sandrine Nikolic-Fuss
SP Migrant:innen Baselland	41	2	Cornelia Hahn
PS Migrant-e-s Valais romand	39	2	Lauren Barras Aude Rapin
PS Migrant-e-s neuchâtelaises	29	2	Garance La Fata Ahmed Muratovic
SP Migrant:innen Kanton Zug	24	2	Rupan Sivaganesan Andrej Marković
SP Migrant:innen Uri, Schwyz	20	1	Sonia Casadei
SP Migrant:innen Kanton Glarus	17	1	Eleonora Trifunovic
SP Migrant:innen Graubünden	16	1	Natacha Espirito Santo

PS Migranti Ticinese	13	1	Cecilia Bernasconi
PS Migrant-e-s jurassien-ne-s	8	1	Mehmet Suvat
SP Migrant:innen Oberwallis	5	1	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
SP Migrant:innen Kanton Glarus	2	1	Nawzad Kareem

Parti frère	Nombre de délégué-e-s	Les nominations confirmées
Partito Democratico (Italie), Suisse	2	Dario Natale Anna Piccirilli
Parti Socialiste France, Suisse	2	Nadia Huberson Philippe Garbani
Alevi suisse	2	Aziz Solmaz Esmender Çoçelli
SPD Freundeskreis, Zurich	2	Linus Spyra
Vetëvendosje Kosovo (LVV), Suisse	2	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
HDP (Turquie), Suisse	2	<i>Seront désignés ultérieurement</i>

Organe du PS	Nombre de délégué-e-s	Les nominations confirmées
JSS	2	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
PS femmes	2	<i>Seront désignés ultérieurement</i>
PS60+	2	Mario Carera Ruth Schmid

c) Elections

- i. Président du PS Migrant-e-s Suisse
Mustafa Atici est réélu président par acclamation.
- ii. Vice-président-e du PS Migrant-e-s Suisse
Najat se présente. Elle est élue par acclamation au poste de vice-présidente du PS Migrant-e-s Suisse.
- iii. Comité directeur du PS Migrant-e-s Suisse
Tous les candidat-e-s se présentent. Un « parrain » ou une « marraine » soutient leur candidature.
Sont élus :
Annelise Erismann (38 voix), Isi Fink von Heeren (35 voix), Mesken Kahraman (33 voix), Peter Hug (32 voix), Yvonne Apiyo Brändle-Amolo (32

voix), Mohamed Abdoullahi (29 voix) et Grazia Tredanari (26 voix). Ces sept membres constituent le nouveau comité directeur (CD).

Par 24 voix contre 9 et 3 abstentions, il est décidé de ne pas tenir compte ici de la réglementation avec le nouveau quota de genre. La majorité des 2/3 requise par le règlement est ainsi atteinte et l'élection est valable.

iv. Cinq délégué-e-s libres à la Conférence des délégué-e-s du PS migrant-e-s Suisse

Silvina Dias Rodriguez est la seule candidate et est élue par acclamation. Les quatre sièges restants seront pourvus lors de la conférence des délégué-e-s du 24 juin 2023. Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature jusqu'au 10 juin.

v. Nos deux délégué-e-s au Conseil du parti (éligibles sont seul les membres du comité directeur)

Apiyo et Najat sont élus par acclamation. Elles nous représenteront au Conseil du parti.

4. Rapport d'activité 2022. Discussion et approbation

Helena présente le rapport d'activités 2022 au nom du CD. Aucune proposition n'est faite. Le rapport d'activités 2022 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

Pause de midi

5. Elections Conseil National 2023

a) Manifeste électoral du PS Migrant-e-s Suisse. Discussion et approbation

Le manifeste électoral est présenté par Mustafa. La conférence l'approuve sans changement.

b) Discours de Mattea Meyer, co-présidente du PS Suisse

Le discours de Mattea se concentre sur la débâcle du CS du point de vue du PS.

c) Eleonora Guido – Présentation du concept de la campagne électorale PS Suisse

Eleonora présente le concept de campagne électorale du PS Suisse et aborde l'organisation d'apéros politiques et leur pertinence lors des années électorales.

d) Introduction aux groupes de travail

Trois groupes de travail se forment et sont animés par Isi, Annelise et Peter.

e) Groupes de travail pour la mise en œuvre de la campagne électorale du PS Migrant-e-s

Les groupes de travail discutent de l'organisation et du contenu des apéros politiques ainsi que des attentes envers le PS Migrant-e-s Suisse. Présentation des résultats/sujets abordés par mots-clés :

GT 1 (Mesken): Renforcer la diversité, la justice sociale, le système de santé, l'adhésion à l'UE, l'égalité, l'importance de la guerre pour nous ; les mêmes droits et l'égalité des chances pour tous les réfugiés de guerre, le statut S montre qu'il est possible de faire autrement, pas de hiérarchie entre les réfugiés ; plus de diversité à tous les niveaux au sein du PS ; égalité des droits pour les migrant-e-s ; garde des enfants.

GT 2 (Isi): Engagement actif pour les « quatre quartiers », entretenir les contacts avec les communautés et les associations étrangères, motiver les doubles nationaux à voter (mais aussi les jeunes électeurs) → simplifier les élections et les rendre accessibles ; domaine de l'éducation : former les enseignants à l'égalité des chances (mot-clé : esprit de canton), aller chercher les gens dans leurs thèmes quotidiens (mot-clé : académique → bas seuil) ; politique d'intégration : encourager les gens ; excisions des filles

AG 3 (Annelise): Réquérant-e-s d'asile/réfugié-e-s / regroupement familial, inégalité de permis, inégalité face aux assurances maladies et dans l'accès à l'éducation ; le besoin de créer des sections migrant-e-s (reconnaissance SP/PS) ; journée événements formation (pour les sujets de votation (p.ex. : banque, 2^{ème} pillier, réduction services sociales, instrumentalisation du débat par la UDC, discriminations en fonction de la nationalité (prise-de-conscience).

6. Résolution

Résolution de Mesken Kahraman « Prendre des mesures contre les mutilations génitales féminines (MGF) » : Discussion et décision

La résolution est présentée par Mesken. La résolution reçoit un large soutien lors de la discussion. Certains proposent des compléments et des précisions. Un groupe de travail est constitué pour retravailler la résolution. Lors de la conférence des délégué-e-s du 24 juin 2023, la version révisée sera discutée et adoptée avec plus de temps qu'aujourd'hui.

7. Informations sur les activités actuelles

Information des cantons, des sections et des partis frères

Pas de prise de parole

8. Divers

Franco : Sur le thème de l'excision des filles, il y a plusieurs ONG à Berne, il serait important de prendre contact avec elles.

Un membre d'Argovie aborde le thème de la discrimination des étrangers par les assurances et suggère la création d'un groupe de travail à ce sujet. Il est rappelé que le PS Migrant-e-s a mené une campagne contre la discrimination des personnes originaires de certains pays en matière d'assurance automobile.

Fin de la Conférence annuelle : 15:25 h.